

# EXAMEN D'APTITUDE 2025 RAPPORT D'ACTIVITE



Nelly Hua  
POLE EXAMENS CNCJ

## 1. PRESENTATION

La réussite de l'examen d'aptitude permet d'obtenir le diplôme de commissaire de justice.

L'examen d'aptitude à la profession de commissaire de justice est accessible à l'issue de la formation initiale INCJ ou en cas de dispense de formation INCJ.

Conformément à l'[Arrêté du 19 octobre 2020](#), cet examen est composé d'épreuves orales d'admission obligatoires et optionnelles (droit local, Perfectionnement en art)

**En savoir plus** (conditions d'inscription, épreuves, préparation, dates) : [INCJ.fr](https://www.incj.fr)

### Les Textes régissant les épreuves

A) Pour les épreuves destinées aux commissaires de justice stagiaires ayant suivi la formation professionnelle initiale des commissaires de justice prévue à l'article 1er d'une durée de deux ans : [Arrêté du 19 octobre 2020 fixant le programme, les conditions d'organisation et les modalités de l'examen d'aptitude à la profession de commissaire de justice](#)

B) Pour les épreuves destinées aux **opérateurs de ventes volontaires** de meubles aux enchères publiques conformément à l'article 3 du Décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019 [Arrêté du 19 octobre 2020 fixant le programme et les modalités de l'examen d'aptitude à la profession de commissaire de justice pour les opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques](#)

C) Pour l'épreuve de **Droit local** : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047314440>

## 1. DATES 2025

ÉPREUVE (S)	DATE(S)	CENTRE(S)
Optionnelle - Droit local (**)	13 mai 2025	CRCJ - Cour d'appel de Colmar
Oral d'admission de l'examen d'aptitude (formation 2 ans) Optionnelle - Perfectionnement en art (**)	27 et 28 mai 2025	Centre d'examen - Paris 8ème (*)
Oral d'admission de l'examen d'aptitude (formation OVV d'1 an)	06 juin 2025	CNCJ - Paris 9ème

Publications : <https://commissaire-justice.fr/devenir-commissaire-de-justice/examens-profession/>

Candidats admis à se présenter en 2025			
<a href="#">Aptitude Formation 2 ans</a>	<a href="#">Aptitude OVV Formation 1 an</a>	<a href="#">Droit local</a>	<a href="#">Perfectionnement en Art</a>

Admis 2025			
<a href="#">Admis INCJ 2 ans</a>	<a href="#">Admis OVV 1 an</a>	<a href="#">Admis Droit local</a>	<a href="#">Admis Perfectionnement en Art</a>

## 2. LES CHIFFRES DE L'EXAMEN D'APTITUDE

Depuis le 01<sup>er</sup> examen en mai 2023

### TAUX DE RÉUSSITE

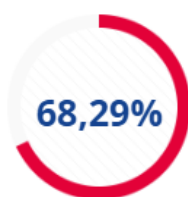


Session 2023

51 admis sur 68 candidats

Taux de réussite par profil

87,76 % admis à l'examen d'accès  
42,11 % dispensés de l'examen d'accès

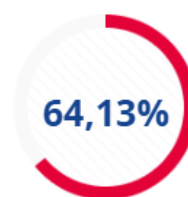


Session 2024

56 admis sur 82 candidats

Taux de réussite par profil

76,67 % admis à l'examen d'accès  
63,46 % dispensés de l'examen d'accès



Session 2025

59 admis sur 92 candidats

Taux de réussite par profil

84,85 % admis à l'examen d'accès  
52,54 % dispensés de l'examen d'accès

### Info profil diplômés ADMIS

Année Session	Mme	Mr	Total général
2023	37	14	51
%	73%	27%	
2024	34	22	56
%	61%	39%	
2025 (INCJ + OVV)	40	19	59
%	68%	32%	
<b>Total général</b>	<b>111</b>	<b>55</b>	<b>166</b>

Profil	Admis EX ACCES	Dispensé (*)	Total général
2023	43	8	51
%	84%	16%	
2024	23	33	56
%	41%	59%	
2025	28	31	59
%	47%	53%	
<b>Total général</b>	<b>95</b>	<b>71</b>	<b>166</b>

(*) Profil des dispensés ADMIS	Total	%	
2023			
art.7	8	100%	
2024			
art.7	30	91%	
art.8	3	9%	
2025			
art.7	17	55%	
art.3	11	35%	
art.8	2	6%	
art.2	1	3%	

## Taux d'insertion : Diplômé nommé CDJ par promotion

CDJ au 03 février 2026	Total admis	Total CDJ	Admis Accès	Dispensés
2023	51	31	23	8
%		61%		
2024	56	35	16	19
%		63%		
2025	59	14	5	9
%		24%		
<b>Total général</b>	<b>166</b>	<b>80</b>	<b>44</b>	<b>36</b>

### Focus sur 2025

N° Session d'examen d'APTITUDE CJ	3	4
Dates épreuves orales	27 et 28 mai 2025	06 juin 2025 (OVV)
<b>Total candidats présents</b>	<b>75</b>	<b>17</b>
<b>Total admis</b>	<b>48</b>	<b>11</b>
<b>% de réussite</b>	<b>64,00%</b>	<b>64,71%</b>
<b>Candidat : Nombre de passage</b>		
1er passage	57	17
2eme passage	16	0
3eme et dernier Passage	2	0
<b>Candidat : Profil</b>		
Admis Examen d'accès	33	0
Dispensés	42	17
<b>Candidat : Parité</b>		
Hommes	26	6
Femmes	49	11
<b>ADMIS : Nombre de passage</b>		
1er passage	39	11
2eme passage	9	0
3eme et dernier Passage	0	0
<b>ADMIS : Profil</b>		
Admis Examen d'accès	28	0
Dispensés	20	11
<b>ADMIS : Parité</b>		
Hommes	15	4
Femmes	33	7

### Chiffres Promotions D. Lachkar 2023/2025 et OVV 2024/2025

Chiffres Promotion Lachkar (2023 – 2025)	En 2025
<b>Total candidats présents</b>	<b>56</b>
<b>Total admis</b>	<b>39</b>
<b>% de réussite</b>	<b>69,64%</b>

Chiffres Promotion OVV (2024 – 2025)	En 2025
<b>Total candidats présents</b>	<b>17</b>
<b>Total admis</b>	<b>11</b>
<b>% de réussite</b>	<b>64,70%</b>

### 3. LES CHIFFRES DE L'ÉPREUVE PERFECTIONNEMENT EN ART 2025

N° Session PERFECTIONNEMENT EN ART	4
Dates épreuves orales	27/05/2025
<b>Total candidats présents</b>	<b>9</b>
<b>Total admis</b>	<b>5</b>
<b>Candidat : Profil</b>	
Candidat issu de l'INCJ	6
Diplômé CDJ	1
Commissaire de justice en exercice	2
<b>Admis : Profil</b>	
Candidat issu de l'INCJ	4
Diplômé CDJ	0
Commissaire de justice en exercice	1

### 4. LES CHIFFRES DE L'ÉPREUVE DROIT LOCAL 2025

N° Session DROIT LOCAL	3
Dates épreuves orales	13/05/2025
<b>Total candidats présents</b>	<b>6</b>
<b>Total admis</b>	<b>5</b>
<b>Candidat : Profil</b>	
Candidat issu de l'INCJ	1
Diplômé CDJ	3
Diplômé HDJ	2
<b>Admis : Profil</b>	
Candidat issu de l'INCJ	1
Diplômé CDJ	3
Diplômé HDJ	1

## 5. PROFIL DES MEILLEURS LAUREATS 2025

**1<sup>er</sup> lauréat : GUICHET François (candidat INCJ Lachkar)**

**Notes à l'examen aptitude**

Epreuve 1 : 18/20 - Epreuve 2 : 18/20 - Epreuve 3 : 11/20 - Epreuve 4 : 17/20

**Moyenne générale : 18** - Mention : Très bien

**Stage chez S.E.L.A.R.L AD LITEM - 21000 DIJON**

**Maître(s) de stage :** Maître Amandine DE FOURNOUX

**2eme lauréat exæquo : LAURENT Léa (candidate INCJ Lachkar)**

**Notes à l'examen aptitude**

Epreuve 1 : 17/20 - Epreuve 2 : 18/20 - Epreuve 3 : 16 :20

**Moyenne générale : 17,1** - Mention : Bien

**Stage chez S.A.R.L PINARD - ALLEMAND - 71108 CHALON-SUR-SAONE**

**Maître(s) de stage :** Maître Elodie ALLEMAND

**3eme lauréat exæquo : CHEVRERE POCQUET Juliette (candidate INCJ Lachkar)**

**Notes à l'examen aptitude**

Epreuve 1 : 18,5/20 - Epreuve 2 : 16/20 - Epreuve 3 : 16/20

**Moyenne générale : 17,1** - Mention : Bien

**Stage chez S.E.L.A.R.L.A.U FRIANT Eléonore - 75017 PARIS**

**Maître(s) de stage :** Maître Eléonore FRIANT

**1ere lauréat OVV : TOURTAUD Camille (Candidate OVV)**

**Notes à l'examen d'aptitude OVV :**

Epreuve 1 - OVV : 13/20 - Epreuve 2 - OVV : 18/20 - Epreuve 3 - OVV : 19/20

**Moyenne générale : 16,8** - Mention : Bien

1<sup>er</sup> stage du 01/02 au 31/08/2024 chez S.E.L.A.R.L GDC - 10 rue Claude Bernard - 28003 LE COUDRAY

Maître(s) de stage : Maître GODY-BAUBAU Elsa (elsa.gody@galeriedechartres.com)

2eme stage du 01/09/2024 au 30/04/2025 chez S.E.L.A.R.L.A.U QUILCAILLE Camille 28210 NOGENT-LE-ROI

Maître(s) de stage : Maître QUILCAILLE Camille

## 6. RETOURS DES JURYS sur la session 2025 (diffusés sur le site INCJ)

### Quelles sont les difficultés les plus fréquentes rencontrées par les candidats ?

Les difficultés rencontrées par les candidats sont multiples et concernent à la fois le fond des connaissances, la méthodologie de l'oral et la posture face à l'épreuve.

#### Les principales difficultés identifiées sont les suivantes :

Un manque de maîtrise des connaissances fondamentales, notamment juridiques, entraînant des réponses incomplètes, approximatives ou erronées.

Des difficultés de structuration du propos : absence ou faiblesse des plans, manque d'esprit de synthèse et difficulté à organiser les réponses de manière cohérente.

Une délimitation insuffisante du sujet, conduisant à des hors sujets, des oublis ou un traitement partiel des questions posées.

Une difficulté à mobiliser les connaissances en situation de stress, affectant la clarté du raisonnement et la gestion du temps.

Un déficit de raisonnement et d'analyse, avec une tendance à la récitation de cours, en particulier chez les candidats manquant de pratique professionnelle.

Des écarts de niveau entre les profils de candidats (issus de l'examen d'entrée ou dispensés), notamment en matière de méthodologie et de structuration.

Des lacunes en culture générale et en culture artistique, incluant l'absence de repères chronologiques, la méconnaissance de l'histoire, de l'art, du matériel et des ventes aux enchères.

Une utilisation imprécise du vocabulaire juridique et professionnel, nuisant à la qualité et à la crédibilité des réponses.

Un manque de curiosité et de contact avec la pratique, donnant parfois une impression de réponses mécaniques ou « pilotées automatiquement ».

Dans l'ensemble, ces difficultés révèlent une préparation inégale, un entraînement parfois insuffisant à l'oral, et la nécessité de mieux articuler connaissances théoriques, pratique professionnelle et méthodologie.

### Quelles ont été les erreurs que vous avez sanctionnées ?

Les erreurs sanctionnées concernent principalement des lacunes de fond, des défauts de raisonnement et une mauvaise appréhension de l'exercice oral.

#### Ont notamment été sanctionnés :

Les hors sujets et traitements partiels du sujet, révélant une mauvaise compréhension de la question posée ou une incapacité à en identifier les enjeux principaux.

L'insuffisance ou l'absence de connaissances, en particulier la non-maîtrise des fondamentaux juridiques et des missions essentielles du commissaire de justice.

Les erreurs sur l'état du droit positif, les confusions entre notions juridiques et les imprécisions graves, y compris sur les conduites professionnelles attendues.

Le manque de structuration des réponses : absence d'introduction, de plan, discours confus, sans ligne directrice. L'absence de raisonnement et d'analyse, se traduisant par de la paraphrase, des réponses mécaniques ou approximatives.

L'incapacité à répondre aux questions complémentaires, même après reformulation, mettant en évidence une compréhension insuffisante du sujet.

Une attitude inadaptée : désintérêt manifeste pour la matière, réponses évasives ou brouillonnes, voire arrogance. Des erreurs de fond à risque, incompatibles avec les exigences et responsabilités de la profession.

Dans l'ensemble, ces erreurs traduisent un défaut de préparation sur le fond, une maîtrise insuffisante de la méthodologie orale et une posture professionnelle inadaptée à l'exercice.

### **Qu'avez-vous au contraire valorisé ?**

Les réponses mettent en évidence une valorisation prioritaire de la qualité du raisonnement et de la structuration des réponses, davantage que de l'accumulation de connaissances.

#### **Ont notamment été appréciées :**

La clarté et l'organisation du propos : réponses structurées (introduction, plan), discours ordonné, capacité à exposer l'essentiel de manière intelligible.

La capacité d'analyse et de réflexion : aptitude à raisonner, à prendre du recul, à réfléchir à voix haute face à une question nouvelle, et à faire preuve de cohérence dans la pensée.

La vivacité d'esprit et l'à-propos : réactivité intellectuelle, dynamisme et pertinence des réponses.

La maîtrise des fondamentaux, complétée par des réflexes pratiques et, le cas échéant, par l'expérience professionnelle.

L'esprit d'analyse dépassant le seul cadre théorique, notamment par l'ouverture vers les implications pratiques, les connexions avec d'autres thématiques et l'actualité jurisprudentielle.

L'attitude professionnelle : posture adaptée, politesse, assurance, tenue appropriée, et capacité à appréhender l'exercice avec sérieux.

Les qualités personnelles révélatrices d'un engagement professionnel : curiosité intellectuelle, sincérité, motivation et intérêt réel pour la profession.

Dans l'ensemble, ont été particulièrement valorisés les candidats capables de bien exposer des connaissances solides, avec méthode et discernement, en démontrant une posture professionnelle et réflexive.

### **Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?**

Les réponses convergent vers l'idée d'une préparation exigeante, régulière et active, fondée sur la compréhension et la mise en pratique des connaissances.

#### **Les principaux conseils formulés sont les suivants :**

Acquérir et maîtriser les fondamentaux, sans faire d'impasse, en particulier en procédure, et en veillant à l'actualisation des connaissances (veille juridique, jurisprudence récente).

Comprendre avant de mémoriser : éviter le bachotage, chercher le sens et la finalité des règles, développer le raisonnement juridique et la capacité à mettre les sujets en perspective avec les enjeux de la profession.

S'entraîner spécifiquement à l'oral : travailler la méthodologie, la structuration des réponses, la présentation, et apprendre à rebondir face à une question inconnue plutôt que de se déclarer en difficulté.

Adopter une vision transversale et ouverte : ne pas se limiter à une discipline ou à un apprentissage purement théorique, s'ouvrir à d'autres champs (histoire, culture, art), acquérir des repères chronologiques simples.

Renforcer la dimension pratique : tirer profit du stage, solliciter les tuteurs, s'intéresser à l'ensemble des missions et services d'une étude, participer aux procédures, et utiliser concrètement les enseignements dispensés.

Développer curiosité et culture professionnelle : suivre l'actualité des ventes aux enchères, visiter des musées et expositions, lire régulièrement les revues spécialisées, observer les pratiques professionnelles.

S'engager pleinement dans la préparation : accepter l'effort et la charge de travail nécessaires, travailler de manière régulière et continue afin d'aborder l'examen final avec sérénité.

Dans l'ensemble, les conseils insistent sur la nécessité de lier théorie, pratique et réflexion, et de se préparer à l'oral comme à un exercice professionnel à part entière, révélateur de la posture attendue.

## 7. PARTAGE D'EXPERIENCE DES ADMIS 2025 (diffusé sur le site INCJ)

### Comment avez-vous organisé vos révisions ?

#### 1. Commencer tôt et progresser régulièrement

- La majorité des candidats ont commencé leurs révisions entre octobre et janvier, certains dès 9 à 12 mois avant l'examen.
- Un travail régulier sur les deux années de formation a été plébiscité : révisions les soirs, week-ends, parfois tôt le matin.
- Beaucoup ont progressivement intensifié le rythme à partir de janvier, puis ont consacré le mois de mai ou les 2 à 3 derniers mois exclusivement à la préparation.

---

#### 2. Établir un planning de révision structuré

- Planification sur 6 à 8 mois, avec répartition par matière et plusieurs passages sur chaque thème.
- Alternance des matières dans la journée pour éviter la saturation.
- Utilisation de tableaux de suivi, recensement des questions possibles, mises à jour avec l'actualité juridique et artistique.
- 

---

#### 3. Méthodes de travail utilisées

- Fichage systématique des cours dès les premiers mois.
- Utilisation de fiches thématiques (droit, art, procédures) comprenant :
  - Définitions clés
  - Plans types
  - Œuvres, artistes et courants majeurs pour l'art
- Compléments de révision via supports extérieurs : livres, vidéos (YouTube, Arte), podcasts.

---

#### 4. Préparation intensive à l'oral

- En binôme ou petits groupes

- 1 à 3 fois par semaine à partir de mars
  - Avec chronométrage et feedback
  - Simulation en conditions réelles : tirage de sujets, préparation, présentation chronométrée.
  - Préparation de 150 à 200 sujets possibles pour couvrir un large éventail.
- 

## 5. Travail collaboratif et entraide

- Groupes de travail réguliers, parfois constitués 6 mois avant l'épreuve.
  - Échanges de plans, oraux en visio sur Teams, entraide quotidienne avec d'autres stagiaires.
  - Encouragement à ne pas rester isolé, à mutualiser les efforts et à partager les ressources.
- 

## 6. Gestion du temps et des congés

- Prise de 2 à 4 semaines de congés avant l'examen (souvent en mai) pour réviser à temps plein.
  - Certains ont aménagé leur temps de travail (passage à mi-temps, congé sans solde).
  - Pour ceux n'ayant pas pu prendre de congés : organisation rigoureuse avec révisions le soir à partir de 21h.
- 

## 7. Adaptation à la vie personnelle






- Plusieurs candidats ont combiné les révisions avec des responsabilités familiales.
  - Importance soulignée de pauses régulières, d'un équilibre de vie, et d'un soutien personnel ou professionnel.
- 

## En résumé : les clés d'une organisation efficace






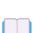
- Commencer tôt, travailler régulièrement, et intensifier à l'approche de l'examen
- Planifier les révisions et structurer les contenus
- S'entraîner oralement, seul ou en groupe, de façon réaliste
- S'entourer de camarades motivés, ne pas réviser seul
- Adapter sa méthode à sa vie personnelle et à ses contraintes professionnelles

## Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

### 1. Organisation des révisions

-  Planifiez vos révisions sur la durée : mieux vaut un travail régulier qu'une surcharge en dernière minute.
  -  Ne faites pas d'impasse : tous les thèmes peuvent tomber. Il est important de viser l'équilibre.
  -  Faites-vous confiance dans votre méthode de travail, inutile de vous comparer aux autres.
  -  Comprenez les mécanismes juridiques, ne vous contentez pas d'apprendre par cœur.
  -  Répétez à haute voix certains contenus (ex. : actifs de société), cela vous aidera à être plus à l'aise à l'oral.
- 

### 2. Préparation à l'oral

-  Entraînez-vous à parler 10 minutes sur des sujets variés, avec un plan clair.
-  Chronométrez-vous pendant la préparation (20 minutes) et la présentation (10 minutes).
-  Travaillez à faire un plan rapide et structuré, en identifiant bien la problématique.
-  Filmez-vous ou entraînez-vous en binôme pour améliorer la clarté, la posture, la voix.
-  Faites des faux oraux en conditions réelles avec d'autres stagiaires ou amis.
-  Apprenez à gérer les documents et les codes sans perdre de temps le jour J.